



LE CHOLONGEARD

N° 4 - Mars 2010



BILAN 2009

L'année 2009 a été riche en événements et aboutissements de projets. Nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien bon nombres de chantiers grâce aux aides des collectivités locales et également à l'investissement personnel de nos concitoyens. Voici un rapide aperçu de ce qui a rythmé votre année 2009 :

- La réhabilitation du four de Cholonge.
- Un nouveau toit pour notre église.
- L'aménagement de l'ancien presbytère qui nous a permis d'accueillir deux nouvelles familles.
- L'aménagement de l'alpage.
- Une nouvelle aire de jeux pour nos enfants.
- L'aménagement du bord du lac.
- La rénovation du réseau de transit avec le Syndicat d'Aménagement des Lacs.
- Le programme d'adressage des rues.
- L'accueil d'un spectacle décentralisé, « Les pauses gourmandes ».
- Le passage du rallye de la matheysine et de la 10ème édition de la Matheysienne sur notre territoire.
- Un début de relance de l'activité ski de fond freinée par une dameuse capricieuse (merci à Denis qui a su la dompter et la remettre sur pieds). Toute personne voulant contribuer à faire vivre l'activité est la bienvenue pour 2011.
- Les honneurs de France télévision avec l'émission de « La carte aux trésors ».
- La vogue et un vide grenier estival.
- 1 an de Cholongéard.

Espérons que 2010 soit aussi riche en projets et événements qui témoignent du dynamisme de notre village.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan d'Occupation des Sols, arrivé à saturation, a amené le conseil municipal à décider de sa révision afin de permettre à Cholongéard de poursuivre un développement raisonné et harmonieux. Il a été voté le lancement de l'étude d'un projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) auquel la population sera associée pendant toute la durée de son élaboration.

Les modalités seront les suivantes :

- Organisation de réunions publiques.

« AU NOM DE LA LOI »

Comme nous le remarquons dans « Le mot de l'équipe », nous avons la chance de vivre dans un cadre privilégié. Il est de l'intérêt de tous de veiller à le préserver et à l'améliorer.

A ce sujet, nous vous rappelons que toute personne qui produit ou détient des déchets de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages et à polluer l'environnement de quelque manière que ce soit (physique, visuelle, auditive ou olfactive) est tenue d'en assurer l'élimination (art. L541-2 du code de l'environnement) même si ceux-ci (ordures, encombrants et véhicules, ...) se situent sur un terrain privé y compris s'il est clos.

Le maire qui est chargé de la police municipale et rurale, donc responsable de la sûreté et de la salubrité publique, pourra verbaliser les propriétaires des déchets ou des terrains. Il pourra également en assurer l'élimination aux frais des propriétaires (art. L2212-1 et L2212-2 du CGCT, L541-3 du code de l'environnement, R610-5 et R632-1 du code pénal).



Gageons que, soucieux du maintien de la qualité de notre cadre de vie, nous veillerons au bien-être de tous.

- Le projet sera consultable en mairie avec mise à disposition d'un registre d'observations.
- 4 permanences d'élus auront lieu le samedi entre 10:00 et 12:00.

Les différentes dates du PLU vous seront communiquées dans le Cholongéard et sur les panneaux d'affichage municipaux.

Le bilan de cette concertation sera ensuite soumis à la délibération du conseil municipal.

LE MOT DE L'ÉQUIPE

L'hiver a été rude ! Mais nous savons aussi que chaque année a son printemps, et là est bien l'essentiel. Tous les acteurs sont en ordre de marche, quelle que soit leur implication « chacun a son rôle et aucun rôle n'est à négliger ». En attendant les résultats du recensement, L'INSEE nous informe qu'en 2010 nous sommes 305 à apporter notre pierre à l'édifice cholongéard.

Comme il sera plaisant de se rencontrer cet été sous un beau soleil, en famille, en promenant ses petits enfants, tôt le matin, tard le soir, au bord du lac, au sommet du Grand Serre, en profitant du charme et de la beauté de notre commune !

Mais que sera l'avenir ? Le projet de groupe scolaire suit son cours. Cependant, comment expliquer les lenteurs ? Une partie de la réponse est à imputer aux difficultés administratives et plus encore aux finances des communes concernées. Ayons confiance, « quand on veut, on peut ». Il n'y a pas de problème sans solution.

L'équipe municipale

Si vous avez des idées, des photos, des articles, ... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholongéard que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro. Une seule contrainte : ce doit être un panorama de Cholongéard au printemps. Abonnement cadeau d'un an au Cholongéard à tous les participants :)

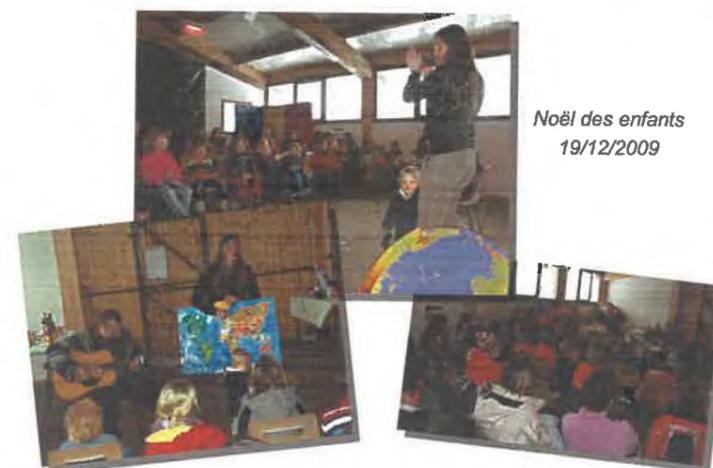


CHOLONGE EN IMAGES

Collecte de l'AVSL au profit des restos du cœur
12/12/2009



Noël des enfants
19/12/2009



Vœux du maire
17/01/2010

RÉFORME : CHOLONGE EN PÉRIL ?

A écouter la presse et les différents élus, tout le monde s'interroge sur le devenir des collectivités locales et territoriales.

Nous savons que la réforme de celles-ci s'articulera autour de deux pôles :



- L'un au niveau de la région et du département, conduisant à l'élection en 2014 d'un conseiller territorial qui siègera dans les deux instances.

- Le second au niveau des communes et des communautés de communes.

Cette réorganisation de nos institutions devrait simplifier les strates et les compétences de chacun, mais aussi réduire les possibilités d'aides et de subventions pour les petites communes comme la notre.

De plus en 2014, toutes les communes devront avoir rejoint une communauté de communes devant compter 5 000 habitants minimum. Ceci aura pour conséquence le regroupement des communautés de communes de la Matheysine, de Corps et de Valbonnais. Le conseil sera formé de l'ensemble des maires et de conseillers répartis en fonction de la population (les conseillers municipaux des communes de plus de 500 hab. seront élus au scrutin de liste).

Mais encore, quel avenir pour nos petites collectivités face à la création des métropoles telles que Lyon et de pôles métropolitains (on entend beaucoup parler d'un axe Chambéry / Grenoble / Valence) ?

Quelle sera la répartition des compétences entre les communes et les communautés de communes et donc des finances ? Les communes auront-elles encore des aides croisées des départements, régions, état et Europe pour faire aboutir les projets ? Que deviendra le rôle du maire, premier maillon de la chaîne démocratique ?

Ces incertitudes sont encore renforcées par la suppression de la taxe professionnelle, recette importante d'une communauté de communes comme la notre (sous le régime de la taxe professionnelle unique) : la baisse importante de l'imposition des entreprises entrainera une baisse des recettes communales. Elle sera compensée par l'état mais à quel niveau et pour combien de temps ?

Pourrons-nous encore faire aboutir nos dossiers communaux si nous sommes moins soutenus ?

C'est à ces questions que 2010 devra répondre pour dégager l'horizon de nos petites communes et dévoiler un ciel propice au développement serein de Cholonge.



ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BERGOGNE

Sorties collectives :

Le superbe été 2009 a donné la possibilité à l'association d'organiser 8 belles balades pendant les mois de juillet et d'août.

Comme l'an dernier, ces sorties ont été préparées et encadrées par Daniel Ferlet, le lieu de la randonnée étant chaque fois affiché sur le haut et le bas de la Bergogne quelques jours auparavant.

Dans la plupart des cas, les circuits étaient composés de deux itinéraires pour le même lieu : l'un facile avec peu de dénivellée et une variante plus difficile et/ou plus longue afin d'intéresser le plus grand nombre de participants.

Les sorties ont eu lieu chaque jeudi. En moyenne, nous avons eu la participation de 8 à 12 marcheurs. Simone Pavageau de la Fayolle et Christiane Guillet, de Petichet, ont rejoint le groupe cette année.

Toutes les sorties ont été vraiment très agréables et se sont déroulées dans une joyeuse ambiance. Nous devrions poursuivre cette initiative l'an prochain.

Merci à Daniel pour sa préparation de sorties accessibles à tous.



Cuisson du pain, gratin, pizza au Four Banal et repas pris en commun :

Comme les années précédentes, deux journées « four » ont eu lieu :

- l'une le 15 juillet avec repas chez la famille Ferlet.
- la seconde, le 17 août, avec repas chez Madame Vallé.

En plus des membres de l'association, quelques amis ou parents étaient venus se joindre à nous pour profiter des petits plats de chacun, cuits au four banal de La Bergogne.

Repas annuel de juillet :

Il s'est déroulé dans la prairie habituelle, une copieuse paëlla a été préparée par JP Bonardi et quelques volontaires que nous remercions. Cette année, la Bise du Connest avait délégué ses musiciens danseurs et danseuses pour faire danser le rigodon. Tout le monde a passé une excellente journée grâce à l'animateur, Jean-Paul Biessy



Les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre en 2010 sont les bienvenues.

LA VERTICALE DU GRAND SERRE :

UN NOUVEL ÉVÉNEMENT EN MATHEYSINE

Depuis quelques années, un nouveau type de course à pied en montagne est en plein essor. Le principe d'une Verticale est de réaliser à pied, et le plus rapidement possible, un dénivelé ascensionnel de 1000m.

Notre montagne du Grand Serre a le profil idéal pour ce genre d'épreuve. Elle accueillera le 29 mai prochain la première édition de la « Verticale du Grand Serre ». Elle sera organisée par le Club alpin Français Dauphiné Ski Alpinisme.

Au départ, à 9h, de notre village, l'itinéraire traversera l'aile de l'aigle, montera droit dans les alpages pour finir proche du refuge à l'altitude 2050m où un ravitaillement sera proposé (voir photo ci-dessous).

Cet événement sportif a pour but de réunir les passionnés de montagne et de faire découvrir ce site formidable au plus grand nombre. Un repas et une remise des prix seront prévus afin de partager ce moment de convivialité.

Cette course réunira le sportif confirmé tout comme le randonneur occasionnel. Nous vous attendons le plus nombreux possible pour cette belle épreuve.

Gageons que cet événement rencontrera le succès qu'il mérite et qu'il deviendra un rendez-vous incontournable dans sa catégorie.



NOS SENTIERS

Des sentiers de 2 ou 3 heures, des boucles à thème : « Il faudrait, on aimerait bien », alors allons-y ! Faisons l'inventaire et retrouvons les manches pour ré-ouvrir l'existant et rafraîchir le balisage. Commençons donc par le sentier de l'Aigle.

Ce projet était l'une des réalisations du Syndicat des Lacs des années 70, porté par nos élus de l'époque Humblot et Ruelle... On y découvrira 4 panneaux qui doivent être remis à leur place, dès ce printemps. Scrutez les panneaux municipaux pour connaître la date où vous pourrez participer à cette réalisation lors de la journée d'intérêt général du printemps.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

C'est un lieu d'écoute, d'animation, d'information en direction des assistantes maternelles, des employées familiales, des enfants qu'elles accueillent, et des parents.

Prochaines soirées pour les assistantes maternelles et employées familiales : les 6 et 27 avril « autour de l'assiette » avec 2 diététiciennes ; les 25 mai, 1er et 15 juin « la communication avec le jeune enfant », avec une psychologue.

Contact : Béatrice Gruber
04 76 81 19 84 / 06 86 15 25 39
ram@ccmatheysine.fr

EN BREF ...

AVSL :
L'ATSL s'est transformée en AVSL (Association de voyages socio culturelle des lacs). Son siège social est à LA COIRELLE chez Claudine GUERIN - 06 63 29 22 16.
Son but est d'organiser des manifestations et des voyages. Après la Chine, il est prévu en 2010 des voyages à Djerba (mai) et au Sri Lanka (octobre).

AVSL 2 :
Merci à toutes les personnes ayant participé le 12 décembre 2009 à la collecte aux bénéfices des Restos du cœur de la Mure.
Par ailleurs, l'AVSL accepte toute l'année les dons non alimentaires pour les redistribuer aux personnes en difficulté.

Bravo ERDF (EDF) :
Lundi 8 février, à 23 heures, le village se trouvait totalement privé d'électricité. Averti immédiatement par le Maire, un agent d'ERDF constatait la détérioration complète d'un des deux transformateurs du bourg. Une équipe de Seyssinet intervenait avec un transformateur identique (160 kw) chargé sur un Unimog et tout rentrait dans l'ordre à 4 heures du matin malgré la neige et les conditions difficiles d'accès.
Souhaitons garder le niveau et la qualité de ce service public qui semble pourtant bien menacé.

Coupes affouagères :
Suite à une réunion de travail avec l'ONF, il a été décidé qu'une coupe sera attribuée au printemps. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie avant le 1er avril 2010.

Noël des enfants :
Cette année, les enfants de Cholonge ont pu assister à un spectacle musical interprété par Mariluce et Laurent LOISEAU suivi d'un goûter. Ce moment agréable fut apprécié de tous, du plus petit au plus grand.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Coline GARNIER - 31/01/2009
- Stoyan PERILLAT - BOTTONET - 13/07/2009

Nouveaux arrivants :

- Franck SEINGEOT
- Claude ALLIROL et Chantal WIBAUX
- Martine CALVIERA
- Famille MAUBANT TERNOIS
- Famille ROUX
- Famille DE OLIVERA
- Claire SANTULLI
- Famille FERRAFIAT

Décès :

- REVOL Augusta - 09/02/2009
- GAUTHIER Paul - 13/02/2009
- BONNOIT Sébastien - 28/07/2009